

L'INSTITUT  
DE LA  
MISERICORDE DE JESUS  
ET L'ŒUVRE DES  
RELIGIEUSES HOSPITALIERES  
DE LA  
MISERICORDE DE JESUS



HÔPITAL-GÉNÉRAL  
QUÉBEC.

1917.



*Imprimatur :*

L.-N. CARDINAL BÉGIN.

Québec, le 3 juin 1917.

BX  
4429.5  
159  
1917

**Aux jeunes personnes qui aspirent à la vie religieuse.**

---

Ces lignes ont été écrites à la demande de certains directeurs d'âmes, désireux de donner un aperçu de notre genre de vie à de jeunes personnes qui aspirent à embrasser l'état religieux, afin de les aider dans l'orientation définitive du choix d'un Institut.

Nous avons cru, chères lectrices, à qui nous dédions cet humble travail, vous intéresser, vous être agréables même, en vous faisant connaître d'abord, les origines de l'Institut de la Miséricorde de Jésus et quel en est le caractère distinctif. Nous vous parlerons ensuite de notre Oeuvre, de son but ; nous vous dirons ce qu'est la "Journée d'une Religieuse Hospitalière ;" enfin, nous terminerons en vous donnant quelques détails sur notre Noviciat et notre Communauté.

Daigne Notre-Dame de Protection  
et le Glorieux Saint Joseph, patron et  
protecteur des vocations, déposer dans  
le cœur de celles qui liront ces lignes,  
le germe d'une solide vocation d'Hos-  
pitalière !

*Monastère de Notre-Dame des Anges,  
Hôpital-Général de Québec, Canada.*

## Origine de l'Institut de la Miséricorde de Jésus.

---

Même avant la fin du XIII ième siècle, des Sœurs Ermites, soumises à la Règle de Saint Augustin, se dévouaient au soin des malades, dans l'Hôtel-Dieu de Dieppe (diocèse de Rouen, France.)

C'est à ces Hospitalières primitives que se rattache, par une chaîne non interrompue de traditions respectables, l'origine de l'Institut de la Miséricorde de Jésus, branche illustre du grand Ordre qui reconnaît pour Instituteur et pour Père, le bienheureux Evêque d'Hippone.

La Règle " si profondément sage et si complète," inspirée à cet éminent Docteur de l'Eglise, par notre Sauveur habitant en lui, comme parle Saint Jérôme, est propre à toutes sortes de personnes, de nations et de complexions. " C'est," dit M. Poujoulat, " que le grand homme africain est allé jusqu'au fond de l'âme humaine ; c'est

qu'il a bien connu notre nature, nos infirmités, nos besoins.''

Comme toute œuvre qui s'élabore, celle des Sœurs Ermites de la Communauté de Dieppe devait subir des transformations. Primitivement, outre les services qu'elles rendaient à l'Hôtel-Dieu, les Hospitalières s'occupaient encore à secourir les pauvres malades dans tous les quartiers de la ville. Vers 1625, aux vœux ordinaires de Religion, elles ajoutèrent, dans leur profession, celui de servir les pauvres tous les jours de leur vie et s'obligèrent à garder une perpétuelle clôture. Elles commentèrent la Règle de leur Bienheureux Père Saint Augustin par des Constitutions ; lesquelles, ayant été longtemps mises à l'essai, furent ensuite rédigées d'une manière plus conforme aux saints Canons et aux décrets du Concile de Trente. Le Pape Alexandre VII les approuva définitivement par une bulle en date du 27 août 1665. (1)

(1). Ce sont encore ces mêmes Constitutions qui s'observent dans toutes les Maisons de notre Saint Ordre, sauf quelques modifications jugées nécessaires par les Souverains Pontifes.

A cette époque de la réorganisation de leur Société, les Hospitalières, qui jusque-là étaient dites simplement FILLES DE LA MISERICORDE, furent désignées sous le nom de RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES DE LA MISERICORDE DE JÉSUS.

Avec leur nouveau titre, elles prirent l'habit blanc des Chanoinesses de Saint Augustin ; auparavant, elles portaient un habit noir.

### **Caractère distinctif de l'Institut**

---

La vie des Religieuses Hospitalières de la Miséricorde de Jésus, est mixte, partagée entre la prière et l'exercice des Oeuvres de miséricorde. " Le propre de notre vocation, " dit la Règle, " est de joindre Marthe et Marie, l'action et la contemplation par ensemble ; de rechercher l'amour de Dieu en sa pureté et l'amour du prochain en sa perfection. " Et plus loin : " L'esprit de notre vocation n'est autre que celui de Jésus : esprit d'amour envers son Père céleste, esprit

de douceur et de charité envers ses frères, les assistant avec autant d'affection, de soins et de persévérance que si elles (les Religieuses) servaient Jésus-Christ en sa propre personne. ”

Pour nous servir des paroles d'un auteur estimé: (1) “Nous voulons que notre amour touche Jésus lui-même et *lui fasse du bien.*” *Ce que vous avez fait à un de ces plus petits, vous me l'avez fait à moi-même.*—Telles sont les paroles claires et mystérieuses par lesquelles le divin Jardinier a planté l'OLIVIER DE LA MISERICORDE.

“Le sol précieux où cet arbre a pris naissance, c'est son Cœur sacré; et c'est au sang divin, qui est sorti de ce Cœur, que ce même arbre, doit son accroissement et sa fertilité. La racine de cet arbre, c'est la Règle de notre Glorieux Père Saint Augustin; ses branches—les règlements, le rituel, le livre de la direction ou de la journée religieuse; ses feuilles, ses fleurs et ses fruits—la pratique intérieure et extérieure de tout ce qui nous est prescrit, ordonné et enseigné; ou en d'autres

(1). Le R. P. Faber.

mots, ce sont les saintes intentions, les affections ardentes et les actions parfaites auxquelles nous devons nous exercer. La vigueur et la sève de cet arbre, c'est la charité et la grâce. " (2)

## NOTRE OEUVRE

### Son But.

---

Le soin des pauvres des deux sexes, vieillards ou infirmes, est l'œuvre par excellence qui s'exerce dans notre Communauté.

L'instruction religieuse des pauvres admis en notre hôpital, n'est pas négligée. Nous considérons comme l'un de nos principaux devoirs d'Hospitalière, celui d'enseigner à ceux qui sont sous notre conduite, ce qu'ils sont obligés de croire, d'espérer et de faire pour être sauvés. "Le service que nous rendons aux pauvres pour la santé du corps," dit la Règle, "regarde le salut de l'âme ; car c'est pour les pouvoir

(2). Extrait du Livre des Règlements.

plus saintement aider à supporter chrétiennement la maladie et passer plus heureusement de ce monde, quand il plaira à Dieu en disposer, que nous les recevons en notre maison : si bien, qu'à proprement parler, notre office est de recueillir les gouttes du précieux Sang de Jésus-Christ et de les appliquer, par nos petits travaux, pour le salut des âmes, pour lequel il a été répandu."

La Religieuse Hospitalière de la Miséricorde de Jésus ne s'appartient pas. Après s'être obligée, par un vœu particulier, d'assister les pauvres malades, son repos, ses aises, ses commodités, ne sont plus à elle-même ; elle a tout donné à Jésus-Christ en la personne des pauvres.

La récompense d'un tel office de charité est extrêmement grande. *Les miséricordieux recevront miséricorde.* Après avoir passé sa vie dans les exercices de la charité, la Religieuse Hospitalière peut voir venir la mort avec calme et assurance ; car ayant assisté tant de personnes en ce dernier passage pour l'amour du Dieu des miséricordes, Lui-même ne manquera pas

de lui faire ressentir les plus signalés effets de sa bonté et de lui donner un secours très particulier à cette heure-là.

## JOURNÉE

D'UNE

### Religieuse Hospitalière de la Miséricorde de Jésus

---

Peut-être vous arrive-t-il quelquefois d'entendre le son matinal de la cloche du Monastère. Ou c'est à l'époque la plus belle de l'année et, néanmoins, l'aube vient à peine de blanchir l'horizon ; ou bien, c'est pendant un de ces mois rigoureux, où les ténèbres enveloppent longtemps la nature froide et silencieuse ; l'aiguille du cadran ne marque encore que la <sup>\*</sup>quatrième heure du jour et déjà tout est en mouvement à l'intérieur de ces murs bénis.

En chaque cellule, une vierge faible et délicate recommence sa vie de prière et d'immolation. Au premier

\* Depuis 1923, le lever a lieu à 5 heures

moment de son réveil, elle est à genoux, elle adore . . . Elle quitte avec promptitude l'humble couche sur laquelle elle vient de prendre son court repos ; et, avant tout autre acte, elle veut de nouveau rendre à son Créateur l'adoration, la louange, l'action de grâces.

Elle revêt, après l'avoir baisée avec amour, chaque partie de son habit religieux ;—habit saint qui, par la matière, la forme, la couleur, lui rappelle sans cesse les doux et sévères engagements contractés avec l'Époux céleste, au jour solennel de sa profession. Elle a des formules pour dire alors à Jésus, ses vœux, ses désirs ; pour se pénétrer de son esprit, pour s'unir à ses divines actions et se revêtir en quelque sorte de ses vertus.

A quatre heures et demie, la cloche conventuelle se fait entendre une seconde fois : c'est le signal de la sainte oraison. Les vierges se réunissent au lieu des observances religieuses, et là, en vue du tabernacle, elles continuent le doux entretien avec Dieu qu'elles ont préparé la veille, qu'elles

ont ardemment désiré pendant la nuit, et qu'elles ont commencé dès le réveil.

L'oraison mentale est suivie de l'hommage des lèvres uni à celui du cœur par la récitation de l'Office divin. A la suite, se dit le chapelet. Bientôt après, lorsque le ministre sacré fait descendre sur l'autel la victime pure et sans tache, la religieuse s'offre en holocauste avec Jésus-Hostie ; elle prie pour l'Eglise et pour le monde ; elle s'efforce de recueillir en abondance pour elle-même et pour d'autres âmes chères à bien des titres, la manne salutaire de la grâce. Plus ardentes encore seront ses suppliques, plus douce sa paix, plus vif son amour, pendant ses colloques intimes après la sainte communion.

L'action de grâces terminée—vers sept heures—la Communauté sort du chœur et va prendre le déjeuner. Puis toutes les Religieuses se portent en diligence vers les départements de l'hôpital, où les membres souffrants de Jésus-Christ réclament leurs soins.

Chaque connaît son poste et son

rôle : celles-ci préparent et distribuent la nourriture, les vêtements, les remèdes ; celles-là cherchent à accommoder sur leur couche fiévreuse de pauvres personnes condamnées, pour longtemps encore à la souffrance ; les unes ambitionnent de panser des plaies dégoûtantes ; d'autres voudront apporter du soulagement aux plus tristes infirmités.

Sur ce lit de douleur gît un malade dont on n'attend plus que le dernier soupir ; les Sœurs s'empressent autour de lui ; elles humectent ses lèvres déjà froides et livides et essuient, avec compassion et respect, la sueur qui couvre son front ; elles lui donnent à baiser l'image du Rédempteur et répètent doucement à son oreille, les actes de foi, de repentir, d'espérance et d'amour.

Dans l'exercice de ces diverses fonctions de la charité évangélique, "il faut," dit la Règle, "qu'il y ait un saint combat entre les Religieuses, à qui écherront les malades qui font plus d'horreur et qui donnent plus de répugnance à la nature ; remportant sur

elles-mêmes des victoires dignes de la vocation sublime d'une fille de la Miséricorde de Jésus." (1)

La matinée s'avance rapidement ; dans les salles, les infirmeries et ailleurs, tout a repris un air d'ordre, de propreté, de bien-être. Il est neuf heures. La cloche se fait entendre et donne le signal de la lecture spirituelle. Quelques Religieuses demeurent à l'hôpital et la font, à haute voix, dans leur salle respective, afin d'en faire bénéficier les pauvres, les malades et les infirmes. Les autres se réunissent à la salle de Communauté, où l'on travaille en commun l'espace d'une demi-heure que dure la lecture. Celles qui sont chargées des réfectoires retournent ensuite à l'hôpital, afin de disposer toutes choses pour le dîner des pauvres. Ce repas est servi à onze heures, par la Communauté, sous la présidence de la Mère Supérieure.

A onze heure et demie, la Communauté se rend au chœur pour l'examen de conscience, lequel dure un quart d'heure ; puis les Religieuses

1. Const., 1re partie, 4e traité, chap. V.

vont au réfectoire en ordre et en récitant le “ *De Profundis*. ”

La lecture de la vie et de la doctrine des saints est le principal assaisonnement du frugal repas, après lequel les Religieuses sortent du réfectoire en psalmodiant le psaume “ *Miserere* ” et se rendent processionnellement au chœur où elles vont rendre grâces à Dieu pour cette double nourriture de l’âme et du corps qui leur a été départie.

Ensuite, “ il sera permis aux Sœurs de parler ensemble une heure durant ou environ, et de se récréer par des discours agréables et saintement joyeux, avec paix, douceur, discrétion et simplicité ; ce qui ne les empêchera pas, ” disent les Constitutions, “ de faire quelques petits ouvrages durant ce temps-là, si ce n’est qu’elles les interrompent quelquefois par la permission de la Supérieure. ”

Les heures de l’après-midi ne sont pas moins scrupuleusement remplies que celles de la première partie du jour.

A une heure et demie, celles qui

ne sont pas directement occupées auprès des pauvres et des malades, se réunissent de nouveau, à la salle de Communauté, où se fait la lecture l'espace d'une demi-heure.

A trois heures, on psalmodie les vêpres et l'on fait oraison durant une demi-heure.

De quatre à cinq heures, comme aussi dans l'intervalle des heures ci-dessus mentionnées, chaque Religieuse s'adonne au travail qui lui est propre. Celles qui sont employées dans les diverses salles de l'hôpital s'y rendent et celles qui sont chargées des offices à l'intérieur du cloître s'y occupent.

A cinq heures, toutes vont à l'hôpital pour servir le souper des pauvres.

A cinq heures et demie, on se rend au chœur pour Matines et Laudes, lesquelles sont suivies de la récitation des Litanies du Saint Nom de Jésus.

A six heures, réfection des Religieuses. On y continue la lecture de piété commencée le midi ; et les Sœurs y puisent une matière agréable et utile à la conversation qui doit suivre.

Au sortir du réfectoire, toutes se

dirigent vers la salle de Communauté où se prend la récréation qui dure jusqu'à sept heures et trois quarts.

A sept heures et trois quarts, on se réunit de nouveau au chœur pour l'examen de conscience; suit la lecture du sujet de la méditation pour le lendemain.

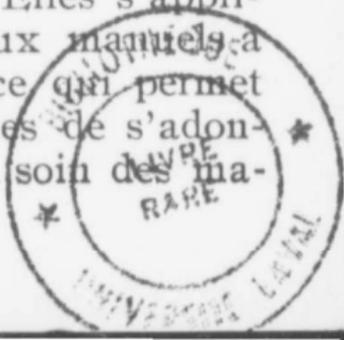
A huit heures, les Religieuses peuvent aller se reposer; mais elles sont aussi libres de se livrer à leurs dévotions particulières soit au chœur, soit en leur cellule, le signal du coucher ne se donnant qu'à huit heures et trois quarts. Toutes doivent être au lit à neuf heures; excepté celles qui sont désignées pour veiller les malades à l'hôpital.

En effet, sous le toit monastique, la nuit même ne saurait interrompre l'exercice des saintes œuvres de la miséricorde. La vierge qui va sacrifier son repos au service des membres souffrants de Jésus-Christ, ne commencera son travail d'amour, qu'après avoir imploré pour elle-même et pour ceux dont la garde lui est confiée, une bénédiction de l'Hôte divin du Taberna-

cle. Bientôt, elle apparaîtra comme une ombre silencieuse, dans les diverses salles de l'hôpital, partout où sa présence pourra être requise ; se livrant à mille fonctions pénibles peut-être à la nature, mais précieuses assurément à la foi d'une Religieuse Hospitalière, qui voit Jésus caché mystiquement dans la personne de ceux qu'elle assiste.

Après avoir donné le signal du réveil pour la Communauté, (4 heures moins 5 minutes) les Religieuses qui ont veillé pendant la nuit se retirent en leur cellule pour prendre quelques heures de repos.

Outre les Religieuses de chœur à qui incombent la charge de l'hôpital et l'administration des différents offices de la Maison, il y a aussi des Religieuses converses ; sans être directement occupées auprès des pauvres, elles concourent à leur service, en apprêtant leurs repas. Elles s'appliquent encore aux travaux manuels à l'intérieur du cloître, ce qui permet aux Religieuses choristes de s'adonner plus entièrement au soin des ma-



lades. “ Il faut, ” disent les Constitutions, “ que les Sœurs converses s’occupent selon qu’il leur sera prescrit, avec d’autant plus de consolation qu’elles sont employées à la Maison de Dieu, en des exercices qui ne les divertissent pas du doux entretien intérieur qu’elles peuvent avoir avec Notre-Seigneur ; à l’imitation de Sainte Catherine de Sienne, qui était très unie à Dieu dans les mêmes occupations qu’elles exercent tous les jours dans la sainte Religion.”

Les Religieuses converses font les trois vœux ordinaires de Religion qu’elles s’engagent à garder selon les Règles et les Constitutions de l’Institut, en perpétuelle clôture, tout comme les religieuses de chœur. (1) Elles portent le même habit, mangent à la même table et prennent leur repos dans des cellules semblables. Bien qu’elles ne récitent pas l’Office divin, ainsi que le font chaque jour les choristes, elles

(1.) Aux trois vœux ordinaires de Religion, les choristes ajoutent un quatrième vœu qui est de servir les pauvres tous les jours de leur vie.

se rencontrent encore dans la prière. En un mot, elles font réellement partie de la famille du cloître.

Grâce au fonctionnement simultané et régulier des divers offices de la Communauté, dont les Sœurs se partagent les travaux, grâce à la pratique fidèle des exercices religieux communs à toutes, les Anges Gardiens du Monastère ont sous les yeux, à chaque instant du jour et de la nuit, le spectacle d'une incessante activité jointe à la quiétude de la vie contemplative.

## NOVICIAT

---

Toute personne qui désire entrer en notre Noviciat doit, si elle ne peut se présenter au parloir, écrire elle-même pour solliciter son admission. D'ordinaire, (à moins que le sujet ne soit parfaitement connu) la Communauté exige un certificat du Curé ou du confesseur de l'aspirante. Celle-ci fera donc bien, si toutefois elle le peut, de joindre ce certificat à sa demande.

Il n'y a pas de dates fixes pour

les entrées. Elles se font ordinairement l'une en mars, l'autre en septembre.

A l'heure et au jour désignés, toute la Communauté se réunit ; et, dès que la jeune fille a franchi les portes claustrales, on entonne le *Sub tuum*. Après une courte visite à l'Hôte divin du Tabernacle, se donne le baiser de paix en signe de réception. On remet ensuite à l'aspirante un crucifix qu'elle devra porter désormais sur son cœur ; afin que toujours, dans les occasions où elle aura à immoler sa nature, la vue de Jésus, son divin Modèle, lui soit un encouragement et une force. On la revêt en même temps de l'habit en usage, lequel consiste en un long voile de soie noire avec une petite colerette et une robe de même couleur. (La postulante peut toutefois porter ses habits séculiers durant son postulat ; excepté pour certains exercices où il lui faut être vêtue de noir.)

La première probation dure un an : c'est le postulat, pendant lequel la Communauté donne toute facilité à la Novice d'étudier la Règle et de connaître nos Oeuvres, la faisant passer

par divers emplois à l'hôpital, afin de la mettre en état de juger par elle-même, si elle pourra faire un nouveau pas.

Cette première année écoulée, si, d'une part, la postulante persévère dans son désir de devenir religieuse et si, de l'autre, la Communauté croit qu'elle y est réellement appelée, on l'admet à la vêtue. C'est le jour de cette cérémonie, on ne peut plus touchante et pieuse, que la Novice, en se dépouillant des livrées du siècle pour revêtir l'habit religieux, quitte son nom propre pour en prendre un que lui donne la Religion.

A la suite d'une seconde année passée dans l'exercice de la vie religieuse, la Novice, si elle en est jugée digne, est admise à la ~~sainte profession~~ et partant à l'émission des vœux perpétuels. Nous ne voulons donner ici que les seules explications nécessaires à quiconque désire se renseigner sur notre genre de vie ; c'est pourquoi nous n'entrons pas dans le détail des cérémonies émouvantes et pieusement belles d'une profession religieuse. A

*profession temporaire et après 3 ans*

nos lectrices qui regretteraient notre silence à ce sujet, nous conseillons la lecture de notre Histoire. (A la page 682 de ce volume intitulé : " Mgr de Saint Vallier et l'Hôpital-Général de Québec," elles trouveront le compte-rendu complet d'une de ces cérémonies.)

A partir du moment de sa profession, la nouvelle professe fait définitivement partie de la Communauté. Néanmoins, sa formation religieuse n'est pas terminée et quatre années de noviciat lui seront encore accordées. Après ce laps de temps, elle quitte le berceau de sa vie religieuse pour aller prendre rang parmi les Religieuses de la Communauté.

### **Notre Communauté**

---

Notre Monastère, connu sous le vocable de Notre-Dame des Anges, fut le premier foyer d'où partirent les lumières de la foi pour se répandre, sur tout le pays, puisqu'il fut la demeure des Récollets, arrivés au Canada en

1615. Plus tard, ces dévoués Religieux, désirant s'établir à la Haute-Ville, afin de pouvoir exercer un apostolat plus fructueux auprès des peuplades sauvages, offrirent leur Monastère à Monseigneur de Saint Valier qui songeait depuis longtemps à l'établissement d'un Hôpital-Général.

Située sur les bords de la rivière Sainte Croix (1), dans un endroit où la solitude et l'isolement portent l'âme au recueillement et à la contemplation, l'habitation des Pères ne pouvait manquer de plaire au charitable Prélat. Il en fit l'acquisition et, dès 1692, y hospitalisa les vieillards délaissés et les invalides qu'il avait déjà recueillis dans une Maison de Providence.

Le 1er avril 1693, quatre Religieuses (2) choisies dans la Communauté de l'Hôtel-Dieu de Québec, vinrent

(1.) Aujourd'hui rivière Saint Charles.

(2.) Rév. Mère Marie-Marguerite Bourdon dite Saint-Jean-Baptiste, Rév. Mère Louise Soumande dite Saint-Augustin, Sœur Geneviève Gosselin dite Sainte Madeleine, professes de chœur, et Sœur Madeleine Bacon dite de la Résurrection, professe converse,

prendre la direction de l'Oeuvre naissante—Oeuvre à laquelle la croix devait bientôt apposer son sceau divin. Les courageuses Fondatrices et aussi celles qui, dans la suite, vinrent vouer leur vie au service des pauvres, eurent beaucoup à souffrir, non seulement de l'extrême pauvreté, mais encore de bien d'autres manières. Plus d'une fois, la Communauté fut près de sa ruine; mais Saint Joseph s'en fit le pourvoyeur; et toujours, dans les occasions difficiles, il s'en montra le Père. Nos annales gardent fidèle mémoire de maintes attentions délicates de ce bon Saint.

La douce Vierge Marie que, dès le début, les Fondatrices avaient établie première Supérieure (1) du Monastère, ne tarda pas à marquer sa

(1.) Dès leur arrivée, disent les annales, les Fondatrices entrèrent dans l'église, posèrent au chœur une petite statue de la très Sainte Vierge et firent devant elle une consécration à la Mère de Dieu; la reconnaissant pour Fondatrice et première Supérieure du Monastère.

prédilection pour l'Oeuvre qui allait s'accomplir ici. (1)

Durant deux siècles et plus d'existence que compte notre Communauté, nombre de fois elle fut menacée d'incendie ; mais, chaque fois, de sa main puissante, notre chère Protectrice en écarta le danger ; notre vieux Monastère ayant toujours été respecté par les flammes, a ainsi conservé son cachet antique qui nous le rend si précieux.

De tout temps et de toutes manières, cette douce Vierge s'est plu à nous faire éprouver les effets de sa maternelle et très spéciale protection. Voilà pourquoi, après l'avoir longtemps invoquée sous le titre de Vierge de la Fondation, notre filiale gratitude lui a

(1.) La tradition raconte que la petite statue dont il a été parlé plus haut fut, en une occasion, rapportée à l'Hôtel-Dieu et replacée dans l'endroit qu'elle avait occupé jadis ; mais qu'on la trouva retournée dans sa niche de manière à regarder l'Hôpital-Général. Ce même phénomène s'étant reproduit à trois reprises différentes, on en conclut que la Vierge se plaisait dans la jeune Fondation et on l'y fit reporter.

décerné celui de Notre-Dame de Protection.

C'est sous ce titre si particulièrement cher à nos cœurs, que nous La prions, chaque jour, afin que, de concert avec son virginal Époux, S. Joseph, Elle prépare les vocations de demain.

Sous son égide protectrice, 77 vierges vivent actuellement à l'ombre de son cloître béni, se dévouant au service de plus de 200 pauvres vieillards, malades ou infirmes. Heureuses d'un bonheur surnaturel, elles n'ont qu'un regret : celui de ne pouvoir recueillir et soulager tous les miséreux qui réclament des soins.

Jeunes filles pieuses et sérieuses, qui désirez rendre votre vie utile aux autres, méritoire pour vous et surtout glorieuse à Dieu, n'hésitez plus, venez. L'Olivier de la Miséricorde de Jésus pourrait porter des fruits plus abondants, s'il était fécondé par un plus grand nombre d'ouvrières.

Un jour, parmi les pauvres qui se présentèrent à Notre Père Saint Augustin pour recevoir l'aumône, il en

distingua un qui lui parut, entre tous, digne de compassion et de miséricorde. Le saint Docteur n'épargna rien pour le soulager ; il le fit entrer dans sa propre cellule où, après l'avoir traité de son mieux, il lui lava les pieds et le baisa. Soudain, le pauvre, changeant d'air et d'aspect, dit à celui qui venait de lui rendre de si humbles services : “ Grand Augustin, réjouissez-vous, parce que vous avez mérité de voir et de toucher le Fils de Dieu dans sa chair. ”

Pas n'est besoin à la Religieuse Hospitalière d'entendre ces paroles pour goûter les consolations qui durent inonder le cœur du Bienheureux Evêque d'Hippone. Aux yeux de sa foi, c'est Jésus qu'elle sert, soulage et console dans chacun des pauvres.

Si, après la lecture de ces lignes, vous entendez l'appel divin, ne doutez plus ; venez et expérimentez vous-même combien il est doux de servir le Seigneur.

---